

OFFRE HOME WITH IHG

CONDITIONS

L'offre Home with IHG (« offre ») est commanditée par Six Continents Hotels, Inc. (« commanditaire »), 3 Ravinia Drive, Suite 100, Atlanta, GA, É.-U. 30346 et est gérée par Prize Logic, LLC (« administrateur »), 25200 Telegraph Road, Suite 405, Southfield, MI, É.-U. 48033.

- 1. PÉRIODE DE L'OFFRE :** L'offre débute à 12 h, heure de l'Est des États-Unis (« HE »), le 28 novembre 2018, et se termine à 23 h 59:59 HE le 30 décembre 2018, ou lorsque les prix (définis ci-dessous) sont épuisés, selon la première de ces éventualités (« période de l'offre »). Les prix doivent être réclamés au plus tard à 23 h 59:59, HE, le 31 décembre 2018. L'ordinateur de l'administrateur agit à titre d'horloge officielle de l'offre. Veuillez consulter une horloge mondiale pour connaître les données de conversion des fuseaux horaires.
- 2. ADMISSIBILITÉ :** Cette offre est valide uniquement pour les résidents autorisés de l'Australie, du Canada, de la France, de l'Allemagne, de l'Inde, du Japon, du Mexique, de l'Espagne, du Royaume-Uni et des cinquante (50) États des États-Unis et du District de Columbia, qui ont au moins dix-huit (18) ans. **Les participants doivent être des membres du programme de récompenses IHG, détenir un compte Twitter ou Instagram valide et y être connectés afin de pouvoir participer à cette offre.** Si un participant n'est pas un membre du programme de récompenses IHG, il pourra le devenir, sans frais, en s'inscrivant au <https://www.ihg.com/rewardsclub/content/fr/fr/home>. Ne sont pas admissibles à participer les personnes et entités suivantes : les employés, dirigeants, directeurs, représentants et mandataires du commanditaire, de l'administrateur et de chacune de leurs sociétés mères, filiales, sociétés affiliées et sociétés impliquées dans la mise en œuvre et l'exécution de l'offre (les « entités liées à l'offre »), ainsi que chacun des membres de leur famille immédiate (c.-à-d. conjoint, parents, enfants, frères et sœurs et conjoints respectifs de ces derniers, ainsi que les membres de leur belle-famille, quel que soit leur lieu de résidence), y compris les personnes qui résident dans leur foyer, qu'elles soient apparentées ou non. L'offre est nulle là où la loi l'interdit ou la restreint. Les lois et règlements fédéraux, étatiques, provinciaux, territoriaux et locaux s'appliquent, le cas échéant.
- 3. MODALITÉS DE L'OFFRE :** Pour participer à l'offre, le participant pourra se connecter à son compte Twitter® ou Instagram® et publier une photo de lui-même prise chez lui ou dans un hôtel IHG, accompagné des mots-clés « #HomeWithIHG », « #RewardsOffer », et « #ad », avec le pseudonyme « @ihgrewardsclub » (« inscription »). REMARQUE : Le participant doit suivre @ihgrewardsclub et détenir un compte public Twitter/Instagram pour participer; il devra, pour rester admissible, conserver ce compte pour une période d'au moins trente (30) jours après la fin de la période de l'offre. En raison de la manière dont Twitter et Instagram exploitent leurs services, le commanditaire pourrait ne pas recevoir les inscriptions provenant d'utilisateurs détenant des comptes « protégés » (c.-à-d. que le participant a configuré son compte de manière à ne permettre qu'à certaines personnes choisies de visionner ses publications). Le participant peut créer un compte Twitter ou Instagram, sans frais, à <https://twitter.com> et <http://instagram.com>, respectivement. La création d'un compte Twitter/Instagram exige que le participant accepte les conditions d'utilisation et la politique de confidentialité de Twitter/Instagram, disponibles aux adresses suivantes : <https://twitter.com/tos>; <https://twitter.com/privacy>; <http://instagram.com/about/legal/terms/>; <http://instagram.com/about/legal/privacy/>,

respectivement. Cette offre n'est en aucun cas commanditée, approuvée ou gérée par Instagram ou Twitter, ni n'est associée à ces réseaux sociaux.

Exigences applicables aux inscriptions : Les inscriptions doivent être conformes aux exigences suivantes :

- Être conformes aux conditions d'utilisation et à la politique de confidentialité applicable à la plateforme de médias sociaux utilisée pour soumettre l'inscription;
- Ne pas inclure une personne identifiable autre que le participant, à moins d'avoir obtenu son consentement;
- Le contenu ne doit pas violer ou enfreindre les droits d'autrui, y compris, mais sans s'y limiter, les droits à la confidentialité et à la publicité, ainsi que les droits de propriété intellectuelle ou les droits d'auteur;
- Constituer une œuvre originale du participant;
- Ne pas dénigrer le commanditaire, l'administrateur ou d'autres personnes ou parties;
- Ne pas visiblement exhiber des marques de commerce, logos ou présentations appartenant à des tiers ni faire la publicité ou la promotion de quelque marque ou produit que ce soit;
- Ne pas faire la promotion de quelque cause que ce soit, autre que celle associée à l'offre;
- Ne pas inclure des renseignements permettant d'identifier une personne (comme la carte de crédit du participant);
- Le contenu ne doit pas être inapproprié, indécent, obscène, pornographique, haineux, délictuel, diffamatoire ou calomnieux (comme déterminé par le commanditaire, à sa seule discrétion);
- Ne pas contenir, faciliter ou faire référence à un contenu qui fait la promotion du sectarisme, du racisme, de la haine ou de la violence contre un groupe ou un individu donné, ou de la discrimination fondée sur la race, le sexe, l'ethnie, la religion, la nationalité, le handicap, l'orientation sexuelle ou politique, la citoyenneté, la généalogie, l'état matrimonial, ou l'âge (comme déterminé par le commanditaire, à sa seule discrétion);
- Ne pas contenir de virus, de logiciels espions, de maliciels ou d'autres composants malveillants conçus pour endommager la fonctionnalité d'un ordinateur de quelque façon que ce soit;
- Le contenu ne doit pas être illégal ou violer les lois et règlements applicables dans le ressort où l'inscription a été créée, ni être incompatible avec ceux-ci.

REMARQUE : Si une inscription n'est pas conforme à l'une de ces exigences d'inscription ou à toute autre disposition de ces conditions, le commanditaire et l'administrateur se réservent le droit de disqualifier le participant.

Le participant, ou la personne qui a pris la photographie utilisée pour l'inscription, renonce à ses droits moraux relativement à l'inscription. Si la photographie n'a pas été prise par le participant, le participant, en publiant son inscription, déclare et garantit qu'il a obtenu tous les droits, titres, intérêts et quittances nécessaires pour octroyer les droits prévus dans ces conditions au commanditaire. En publiant une inscription, le participant accepte que son inscription est gratuite et sans restrictions, ne fera peser sur le commanditaire aucune obligation et convient que le commanditaire est libre de divulguer à quiconque les idées contenues dans l'inscription, sur une base non confidentielle, ou de les utiliser dans le cadre de la présente offre sans être tenu d'offrir une compensation supplémentaire au participant. Le participant reconnaît qu'à la suite de l'acceptation de son inscription, le commanditaire ne

renonce pas au droit d'utiliser des idées similaires ou connexes dont il avait déjà connaissance, qui ont été développées par ses employés ou obtenues de sources autres que le participant. Le participant accepte que le commanditaire a le droit de publier l'inscription sur tous les sites Web associés à l'offre, y compris les canaux de médias sociaux du commanditaire. En publiant une inscription et en acceptant ces conditions, le participant convient, par les présentes, d'être lié par ces conditions. Dans la mesure permise par les dispositions obligatoires de la loi applicable, la publication d'une inscription constitue l'octroi au commanditaire, par le participant, d'une licence libre de droits et non exclusive pour utiliser, reproduire, modifier, publier et afficher l'inscription, ou en créer des œuvres dérivées, en tout ou en partie, à l'échelle mondiale, et pour l'incorporer dans d'autres œuvres, quel qu'en soit la forme, le support ou la technologie, qu'ils soient déjà connus ou développés ultérieurement, à des fins de promotion ou de marketing associées à l'offre ou au programme de récompenses IHG, et que le commanditaire pourra utiliser le nom et l'image du participant dans le cadre de ces usages. Le participant accepte que le commanditaire a le droit de poser des actes (ou omettre de les poser) relativement à l'inscription, qui constitueraient, dans d'autres circonstances, une violation de ses droits moraux. À la demande, le participant s'engage à signer tous les documents susceptibles de s'avérer nécessaires pour que le commanditaire ou ses délégués puissent faire usage des droits non exclusifs que le participant leur octroie pour l'utilisation de son inscription. Cette licence comprend expressément le droit (mais non l'obligation) dont jouit le commanditaire de modifier les inscriptions dans le but de supprimer toute propriété intellectuelle de tiers ou de supprimer intégralement les inscriptions.

Réclamation de prix et modalités y afférentes : Environ quinze (15) minutes après la publication d'une inscription valide, le participant doit se rendre sur ihgrewardsclub.com/claimmypoints (« site Web ») et y suivre les instructions afin de se connecter à l'aide du compte de média social utilisé pour publier son inscription; il doit alors fournir son prénom et son nom de famille (non pas ses initiales), son adresse de courriel, son numéro de programme de récompenses IHG, son pays de résidence, la confirmation qu'il a au moins dix-huit (18) ans et signifier son acceptation d'être lié par ces conditions et la politique de confidentialité du commanditaire (voir la section 6 ci-dessous). Après la fourniture de tous les renseignements exigés et leur vérification de par le commanditaire ou l'administrateur, le participant recevra cinq mille (5 000) points dans le cadre du programme de récompenses IHG, versés sur son compte du programme de récompenses IHG (« prix »). **Remarque : Le système prend environ quinze (15) minutes pour traiter l'inscription d'un participant; le participant doit donc patienter au moins quinze (15) minutes avant de se rendre sur le site Web pour réclamer un prix. Le participant doit cliquer sur le lien et réclamer le prix au plus tard à 23 h 59:59 HE le 31 décembre 2018, jusqu'à épuisement des stocks.** Veuillez prévoir une durée maximale de deux (2) semaines pour recevoir les points du prix sur votre compte du programme de récompenses IHG. La valeur de vente au détail d'un prix est d'environ 22 \$ US. La valeur associée au prix est approximative, calculée à l'aide de la moyenne du nombre d'occasions de réclamation offertes par le programme de récompenses IHG. Les points du programme de récompenses IHG® ne peuvent être convertis en espèces ou en d'autres formes de crédit et n'ont aucune valeur tant qu'ils ne sont pas présentés aux fins d'échange conformément aux conditions du programme de récompenses IHG. Les points n'ont aucune valeur marchande fixe ou vérifiable. Ceux qui accumulent des milles recevront l'équivalent des points en milles, conformément aux conditions du programme de récompenses IHG. **Les prix sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks. Un maximum de dix mille (10 000) prix sera distribué dans le cadre de l'offre.** Limite de un (1) prix par participant.

Le nombre de prix à offrir ne dépassera en aucun cas ce qui a été prévu dans les présentes conditions. Aucun remplacement ou échange d'un prix ne sera permis, sauf qu'en cas de force majeure, le commanditaire se réserve le droit de remplacer un prix par un autre d'une valeur égale ou supérieure. Les entités liées à l'offre ne sauraient être tenues responsables des éventuels retards dans l'attribution d'un prix, quelles qu'en soient les raisons. Si un gagnant potentiel est jugé non admissible, viole ces conditions, refuse un prix ou si une notification de gagnant est retournée pour non-livraison, le prix pourra être annulé. Si un prix est annulé pour quelque raison que ce soit, il pourra être remis à un autre gagnant, à la seule et absolue discrétion du commanditaire. Si, après une tentative de bonne foi, le commanditaire est incapable de fournir ou de remettre un prix, ce prix pourra ne pas être remis. Les prix ne sont pas transférables. Toute partie d'un prix non accepté par le gagnant sera annulée. Chaque gagnant sera entièrement responsable du paiement des taxes fédérales, étatiques, provinciales, territoriales et locales applicables aux prix. Les frais et dépenses non expressément prévus par les présentes relèvent entièrement de la responsabilité du gagnant. Cette offre est assujettie aux conditions standard du programme de récompenses IHG, qui peuvent être consultées sur <https://www.ihg.com/content/fr/fr/customer-care/member-tc.html>. IHG se réserve le droit de révoquer l'admissibilité d'un membre si une utilisation frauduleuse de l'offre est détectée.

- 4. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ :** Les dispositions de ces conditions ne limitent pas, n'excluent pas, ne modifient pas et ne sont pas censées limiter, exclure ou modifier une garantie légale du consommateur ou toute autre condition ou garantie implicite, lorsque l'exclusion de celle-ci par ces conditions viole une loi ou rend nulle et non avenue une partie de ces conditions (« garanties obligatoires »). Sous réserve des limitations contenues dans la clause précédente et sous réserve des restrictions applicables aux résidents du Royaume-Uni et prévues ci-dessous, et à l'exclusion des résidents allemands, en participant à l'offre, le participant accepte que les entités liées à l'offre, Twitter, Instagram, leurs sociétés affiliées, filiales, représentants, consultants, entrepreneurs, conseillers juridiques, agences de publicité, de relations publiques, de promotion, de traitement des commandes et de marketing, et fournisseurs de sites Web, ainsi que leurs dirigeants, administrateurs, actionnaires, employés, représentants, délégués et mandataires respectifs (« parties libérées »), ne sauraient être tenus responsables des actes suivants : (i) les notifications par courriel, message texte ou courrier perdues, en retard, incomplètes, insuffisamment affranchies, volées, non distribuables ou mal acheminées; (ii) tout mauvais fonctionnement, défaillance, problème de connexion ou de disponibilité d'un ordinateur, téléphone, satellite, câble, réseau, équipement électronique ou d'Internet ou encore tout mauvais fonctionnement, défaillance, problème de connexion ou de disponibilité d'un logiciel; (iii) les transmissions embrouillées, corrompues ou mélangées, l'accès, la disponibilité ou la congestion de trafic du fournisseur de service/réseau; (iv) toute erreur technique, mécanique, d'impression, typographique ou autre; (v) la saisie incorrecte ou inexacte de renseignements de participation ou le défaut de saisir ou la perte de ces renseignements; (vi) toute erreur, omission, interruption, suppression, défectuosité, tout délai d'opération ou de transmission, échec de la ligne de communication, erreur technique, vol ou destruction ou accès non autorisé à l'offre; (vii) toute blessure ou tout dommage, personnel ou matériel, aux participants ou à l'ordinateur de toute personne relativement à la participation à l'offre ou à l'acceptation d'un prix et (viii) les communications en retard, falsifiées, perdues, égarées, mal acheminées, altérées, incomplètes, supprimées, endommagées, embrouillées ou autrement non conformes aux conditions. De plus, les entités liées à l'offre ne sauraient être tenues responsables des messages ou des courriels non livrés, y compris, sans limitation, des courriels électroniques non reçus en raison des paramètres de confidentialité ou de filtrage du courrier indésirable d'un gagnant, susceptibles de détourner toute

notification adressée au gagnant ou tout autre courrier lié à l'offre vers un dossier de courrier indésirable ou de pourriels.

En participant à l'offre, les participants, sauf ceux qui résident en Allemagne et là où la loi l'interdit, acceptent : (i) d'être liés par ces conditions; (ii) de renoncer à tout droit de faire valoir une éventuelle ambiguïté des présentes conditions; (iii) dans la mesure permise par la loi applicable, de renoncer au droit de porter plainte ou d'entamer une action ou une procédure contre l'une ou l'autre des parties libérées relativement à l'offre, et (iv) de dégager à perpétuité et irrévocablement de toute responsabilité chacune des parties libérées relativement aux réclamations, procès, jugements, causes d'action, poursuites, demandes, amendes, sanctions, dettes, et frais et dépenses (y compris, mais sans s'y limiter, les honoraires d'avocat raisonnables) susceptibles de survenir en lien avec ce qui suit : a) l'offre, y compris, mais sans s'y limiter, toute activité connexe à l'offre ou tout élément la composant; b) la violation de tout droit de confidentialité, personnel, publicitaire ou de propriété d'un tiers; c) l'acceptation, la participation, la réception, les déplacements associés à la participation, la livraison, la possession, les défauts, l'utilisation, la non-utilisation, la mauvaise utilisation, l'incapacité d'utiliser, la perte, les dommages, la destruction, la négligence ou l'inconduite volontaire relativement à l'utilisation d'un prix (ou de l'une de ses composantes); d) tout changement des prix (ou de leurs composantes); e) toute erreur humaine; f) tout acte ou toute omission abusifs, négligents ou non autorisés de la part des parties libérées; g) les prix (ou les éléments qui les composent) perdus, en retard, volés, mal acheminés, endommagés ou détruits ou h) la négligence ou l'inconduite volontaire du participant.

Si, pour quelque raison que ce soit, l'offre ne peut se dérouler comme prévu, ou que l'intégrité ou la faisabilité de l'offre sont sérieusement compromises par un événement hors du contrôle du commanditaire, y compris, mais sans s'y limiter, un incendie, une inondation, une épidémie, un tremblement de terre, une explosion, un conflit de travail ou une grève, un acte de la nature ou d'un ennemi public, une défaillance d'équipement ou de satellite, une émeute ou un mouvement populaire, une guerre (déclarée ou non déclarée), une menace ou activité terroriste, ou une loi, une ordonnance ou un règlement fédéral, étatique ou local, ordonnance de tout tribunal ou ressort, infection par virus informatique, intervention non autorisée, défaillance technique ou autre cause qui ne soit pas raisonnablement sous le contrôle du commanditaire (chacun un événement ou une occurrence de « force majeure »), le commanditaire se réserve le droit, à son entière et absolue discrétion, de raccourcir, d'annuler, de faire cesser, de modifier ou de suspendre l'offre et/ou de le continuer, y compris de faire cesser, de modifier ou de suspendre la sélection des gagnants, d'une façon que le commanditaire estime juste et raisonnable, et ce, sans autre obligation de sa part. Si le commanditaire choisit de modifier cette offre, à sa discrétion, en raison d'un événement de force majeure, un avis sera affiché sur le portail de réclamation.

SANS LIMITER LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE ET À L'EXCEPTION DES GARANTIES RELATIVES AUX GARANTIES OBLIGATOIRES APPLICABLES AUX RÉSIDENTS AUSTRALIENS, TOUS LES ASPECTS DE CETTE OFFRE, Y COMPRIS LES PRIX, SONT FOURNIS « EN L'ÉTAT », SANS GARANTIE AUCUNE, QU'ELLE SOIT EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UNE FIN PRÉCISE OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. **POUR LES PARTICIPANTS INDIENS** : CETTE QUITTANCE NE S'APPLIQUE PAS AUX LÉSIONS CORPORELLES, AU DÉCÈS, AUX DOMMAGES ET AUX PERTES CAUSÉS PAR LA NÉGLIGENCE INTENTIONNELLE OU GRAVE OU LES ASSERTIONS FRAUDULEUSES DES PARTIES LIBÉRÉES.

Pour les participants résidant en Allemagne seulement : Le commanditaire sera responsable de toute violation fautive d'une obligation contractuelle essentielle. Les obligations contractuelles essentielles doivent obligatoirement être remplies dans le cadre de l'exécution des présentes conditions et auxquelles le participant devra régulièrement se fier. La responsabilité du commanditaire sera, par ailleurs, limitée à la négligence grave et à l'inconduite volontaire. Dans le cas d'une responsabilité de la part du commanditaire découlant d'une violation négligente légère des obligations contractuelles essentielles ou d'une inconduite négligente légère de la part de divers simples mandataires, comme l'administrateur, les filiales, sociétés affiliées, fournisseurs, distributeurs, agences de publicité ou de promotion, fournisseurs de prix respectifs du commanditaire et de l'administrateur, ainsi que de chacune de leurs sociétés mères respectives, y compris chacun des dirigeants, administrateurs, employés et mandataires de ces dernières, la responsabilité du commanditaire se bornera aux dommages-intérêts raisonnablement prévisibles. Les limitations de responsabilité ci-dessus n'affectent pas une quelconque responsabilité légale obligatoire, plus particulièrement la responsabilité du commanditaire pour les décès, lésions corporelles ou les maladies.

Pour les participants résidant au Royaume-Uni seulement : NONOBTANT LES DISPOSITIONS DU PRÉSENT ARTICLE 4 (LIMITATION DE RESPONSABILITÉ), CES CONDITIONS NE DEVRAIENT PAS ÊTRE INTERPRÉTÉES COMME LIMITANT OU EXCLUANT LA RESPONSABILITÉ DU COMMANDITAIRE OU DES ENTITÉS LIÉES À L'OFFRE EN CAS DE FRAUDE, DE DÉCÈS OU DE LÉSIONS CORPORELLES QUI AURAIENT ÉTÉ CAUSÉS PAR LA NÉGLIGENCE DESDITES ENTITÉS. Aucune disposition de ces conditions ne pourra être applicable par une personne partie prenante de ces conditions en vertu de la Contracts (Rights of Third Parties) Act de 1999 ou d'une autre loi similaire, à moins que cette partie ne soit une entité liée à l'offre.

- 5. LITIGES :** Dans la mesure permise par les dispositions obligatoires de la loi applicable, cette offre est régie par les lois de l'État du Michigan et elle devra être interprétée à leur lumière. Pour les participants résidant dans l'Union européenne, le choix de loi indiqué ci-dessus devra ne pas priver les participants de la protection qui leur est accordée en vertu desdites dispositions légales obligatoires qui ne devront pas être écartées en vertu de la législation qui aurait été applicable en l'absence de ce choix de loi. **POUR LES PARTICIPANTS NE RÉSIDANT PAS DANS L'UNION EUROPÉENNE,** le forum et le lieu de tout litige sera le comté d'Oakland, dans le Michigan. Si le litige ou la réclamation n'est pas résolu d'une manière ou d'une autre par des discussions directes ou une médiation, il sera soumis à un arbitrage exécutoire et sans appel administré par JAMS, conformément à ses règles et procédures d'arbitrage actuelles ou ultérieures (les « règles JAMS »). Les règles JAMS s'appliquant à la sélection d'un arbitre devront être respectées, étant entendu que l'arbitre devra être expérimenté en la matière et habilité à pratiquer le droit dans l'État du Michigan. Toutes les procédures entamées au titre de ce paragraphe devront se dérouler dans le comté d'Oakland (Michigan). En cas de réclamation, le recours sera limité aux dommages-intérêts réels, et en aucun cas les parties ne seront autorisées à demander des dommages-intérêts punitifs, exemplaires, consécutifs ou accessoires, ou à obtenir des dommages-intérêts multipliés ou autrement majorés, y compris les honoraires d'avocat ou autres frais découlant de toute réclamation, ni à annuler cette entente ou à tenter d'obtenir une injonction ou un autre recours équitable. Les participants acceptent que tout litige découlant des droits et des obligations des participants, des entités liées à l'offre ou de toute autre partie soit réglé de manière individuelle, sans recours à une quelconque forme d'action collective. Toute demande d'arbitrage doit être déposée dans un délai de un (1) an

suivant la date à laquelle la cause d'action est survenue, faute de quoi la cause d'action sera proscrite à perpétuité.

POUR LES PARTICIPANTS RÉSIDANT AU ROYAUME-UNI : Malgré la présente section 5 (litiges) ci-dessus, l'offre et ces conditions sont régies par le droit anglais, et tous les participants devront accepter de se soumettre à la compétence exclusive des tribunaux d'Angleterre et du pays de Galles. Dans la mesure permise par la loi, une réclamation ou un litige se rapportant à l'offre ou à ces conditions devra être intenté dans un délai de un (1) an suivant la date à laquelle la cause d'action est survenue.

6. **POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ** : La politique de confidentialité du commanditaire est disponible à l'adresse https://www.ihg.com/content/us/en/customer-care/privacy_statement. Le commanditaire recueille des renseignements personnels pour exploiter l'offre et il peut, à cette fin, les divulguer à des tiers situés à l'extérieur des États-Unis, y compris, mais sans s'y limiter, à des fournisseurs de prix et à des autorités réglementaires pour toute fin jugée nécessaire. La participation est subordonnée à la fourniture de ces renseignements. Sauf indication contraire, le commanditaire peut également utiliser ces renseignements à des fins promotionnelles, de marketing ou publicitaires. La politique de confidentialité du commanditaire contient des instructions pour corriger ou mettre à jour vos renseignements personnels, y accéder, déposer une plainte concernant une violation possible de la confidentialité et elle explique les démarches du commanditaire pour traiter ces plaintes.

Avis de protection des données

- **Responsable des données.** Six Continents Hotels, Inc. (« commanditaire »), 3 Ravinia Drive, Suite 100, Atlanta, GA 30346, téléphone 1 770 604-8347, adresse de courriel : privacyoffice@ihg.com (« IHG »). Vous pouvez joindre le responsable de la protection des données d'IHG à privacyoffice@ihg.com.
- **Fondement juridique du traitement des données personnelles.** Dans la mesure où vos données personnelles sont traitées pour assurer la mise en œuvre de la présente offre d'IHG, ce traitement est « nécessaire à l'exécution d'un contrat » au sens de l'article 6(1)b) du Règlement général sur la protection des données européen 679/2016 (« RGPD »).
- **Catégories de destinataires de vos données personnelles :** Sociétés affiliées à IHG.
- **Période pendant laquelle vos données personnelles seront stockées :** Vos données personnelles ne seront stockées que pour la durée nécessaire pour réaliser la fin en question.
- **Vos droits :** Vous pourrez disposer des droits suivants : accès à vos données personnelles, rectification, suppression et transfert de vos données personnelles, restriction de leur traitement et dépôt de plaintes auprès d'un organisme de surveillance.
- Pour obtenir davantage de renseignements à propos de la manière dont IHG traite vos données personnelles, veuillez consulter notre déclaration de confidentialité, disponible au https://www.ihg.com/content/us/en/customer-care/privacy_statement.
- **Pour les résidents français :** Les participants disposent également du droit de déposer des plaintes auprès de l'autorité de surveillance compétente, c.-à-d. la *Commission nationale de l'informatique et des libertés* (www.cnil.fr).

- **Pour les résidents canadiens :** Vos renseignements personnels peuvent être stockés sur des serveurs situés aux États-Unis et, par conséquent, assujettis aux lois des États-Unis ou d'autres autorités et ressorts.

7. **DROITS DE PUBLICITÉ :** Dans la mesure permise par les dispositions obligatoires de la loi applicable, en participant à l'offre ou en acceptant un prix, chaque participant convient d'accorder au commanditaire le droit, pour une période de deux (2) ans après la date de l'inscription du participant, d'utiliser ses nom, renseignements biographiques, photos et ressemblances, enregistrements de la voix, images vidéo et toute séquence vidéo connexe, ainsi que ses déclarations à des fins commerciales, publicitaires ou promotionnelles relativement à cette offre ou au programme de récompenses IHG, en tout temps, dans tous les médias connus actuellement ou découverts ultérieurement à l'échelle mondiale, y compris, mais sans s'y limiter, la télévision (y compris la diffusion télévisée en direct), la radio et l'Internet, sans préavis, examen ni approbation et sans compensation supplémentaire sauf là où cela est interdit par la loi. En participant à l'offre, le participant renonce à ses droits moraux et à d'autres droits similaires relativement à son inscription.
8. **MODALITÉS GÉNÉRALES :** Cette offre est assujettie aux lois et règlements fédéraux, étatiques, provinciaux, territoriaux et locaux. L'obtention d'un prix est assujettie au respect de toutes les exigences prévues par les présentes. Toute forme de tentative de participation à cette offre, autre que celle décrite aux présentes, est nulle et non avenue et entraînera la disqualification. De plus, si une personne n'ayant pas respecté ces consignes est choisie comme gagnant potentiel, son prix sera annulé. Si une tentative, par une personne, d'obtenir plusieurs prix au moyen de divers numéros de téléphone, adresses de courriel, identités, adresses IP, comptes Twitter et/ou Instagram, ou au moyen d'une utilisation de serveurs mandataires ou encore de méthodes similaires, est découverte ou présumée, cette personne ne recevra pas le prix auquel elle aurait eu droit, et le prix pourra être annulé, à la seule et entière discrétion du commanditaire. Le commanditaire se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, de disqualifier tout participant ayant trafiqué le déroulement de l'offre, violé les présentes conditions ou ayant agi d'une manière déloyale ou avec l'intention de perturber le déroulement normal de cette offre. Le fait de recourir à une méthode robotique, automatisée, programmée, macro, tierce ou autre pour participer à l'offre annulera toute tentative de participation effectuée par ce type de méthode et entraînera la disqualification de la personne concernée. **MISE EN GARDE ET AVERTISSEMENT : TOUTE TENTATIVE INTENTIONNELLE DE PORTER ATTEINTE À CETTE OFFRE OU DE NUIRE À SON BON DÉROULEMENT CONSTITUE UNE VIOLATION DES LOIS CRIMINELLES ET CIVILES. DANS L'ÉVENTUALITÉ D'UNE TELLE TENTATIVE, LE COMMANDITAIRE SE RÉSERVE LE DROIT D'EXIGER DES DOMMAGES-INTÉRÊTS OU D'AUTRES INDEMNITÉS DE LA PART DE LA OU DES PERSONNES RESPONSABLES DE CETTE TENTATIVE, ET CE, DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI.** Dans le cas d'un litige portant sur l'identité d'un gagnant, celui-ci sera le titulaire principal du compte courriel associé au compte du programme de récompenses IHG du gagnant. Tout gagnant potentiel peut se voir demander de présenter une preuve qu'il est le titulaire principal du compte. Le « titulaire principal du compte » est la personne physique inscrite comme titulaire principal du compte courriel. Si une disposition des présentes conditions ou un terme, une expression, une clause, une phrase ou un autre élément la constituant devait être déclaré inapplicable ou non valide pour quelque raison que ce soit, cette disposition ou une partie de celle-ci sera modifiée ou supprimée de façon à assurer que le reste des dispositions de ces conditions demeurent valides et applicables. La non-validité ou l'inapplicabilité de toute disposition des présentes conditions ou des documents

relatifs aux prix n'aura aucun effet sur la validité ou l'applicabilité des autres dispositions. Le fait, par le commanditaire, de ne pas faire appliquer une disposition des présentes conditions ne constitue en aucun cas une renonciation de cette disposition qui demeurera valide et en vigueur. Dans le cas d'une incompatibilité entre les modalités de l'offre prévues dans les présentes conditions et les modalités de l'offre prévues dans tout autre document, les modalités prévues dans ces conditions prévaudront.

© 2018 IHG. 3 Ravinia Drive, Suite 100, Atlanta, Georgia 30346-2121 É.-U. Tous droits réservés. La plupart des hôtels sont détenus et gérés par des propriétaires indépendants.